



Le 11 août 2008

MRC de Lac-Saint-Jean-Est

625, rue Bergeron Ouest

Alma (Québec)

G8B 1V3

Objet : APPEL D'OFFRES - Enfouissement des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean dans un lieu d'enfouissement technique conforme au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles.

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à votre appel d'offres mentionné en rubrique nous sommes heureux de vous présenter notre soumission.

Tel que mentionné à l'appendice F de la soumission, la localisation du lieu est à l'adresse civique suivante : 1555, route Dorval, Larouche. Le site appartient à la compagnie Parc environnemental AES inc., une division de Services Matrec inc. La distance de ce lieu par rapport au siège social de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est inférieure à 30 km, tel que confirmé par la MRC.

Toutefois, durant la période allouée à la préparation du site de Larouche, nous prévoyons utiliser notre site situé au 3333 boul. Talbot à Chicoutimi et la distance de celui-ci par rapport au siège social de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est inférieure à 70 km.

Notre soumission est conditionnelle à l'obtention des autorisations standards gouvernementales s'appliquant à ce genre de projet.

Nous souhaitons souligner que nous sommes prêts à discuter avec vous de la possibilité de réductions de prix dans les éventualités suivantes :

- La réception au site d'un plus grand volume de matières résiduelles que prévu;
- Une durée d'entente plus longue que 5 ans;
- Une contribution financière gouvernementale pour la construction de la route d'accès, notamment par le biais du programme d'infrastructures;


D'autre part, nous jugeons important de rappeler ici que le lieu d'enfouissement de Larouche a une vocation régionale et que celui-ci est prévu pour desservir la totalité du territoire de la région du Saguenay – Lac Saint-Jean. Cette vocation régionale assure une économie d'échelle surtout dans le contexte des engagements des MRC de réduire considérablement les quantités de matières résiduelles à enfouir.

Finalement, nous souhaitons vous souligner les avantages et opportunités qui résulteraient d'une relation d'affaires avec nous :

- Parc est un nouveau site sécuritaire qui rencontre clairement les exigences réglementaires applicables aux lieux d'enfouissement technique depuis l'entrée en vigueur du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles;
- Le financement est à la charge de l'entrepreneur;
- Les MRC n'ont aucune responsabilité relative à la conformité environnementale du site, celle-ci relevant directement de la responsabilité de l'entrepreneur;
- Étant donné la capacité du site, nous vous offrons la possibilité de satisfaire vos besoins d'enfouissement pour plusieurs années à venir;
- Le site profite d'un appui de la communauté : la municipalité de Larouche, la MRC du Fjord-du-Saguenay et la ville de Saguenay sont favorables au projet;
- Nous vous offrons l'opportunité de participer aux autres projets potentiels et souhaitables de Parc : centre de tri, compostage, récupération, recyclage, valorisation de biogaz/production d'électricité, etc;

Espérant le tout à votre convenance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

PARC ENVIRONNEMENTAL AES INC.,
division de Services Matrec inc.


Bernard Gobeil, ing.
Vice-président